



BULLETIN d'INFORMATION

Association des Propriétaires du Lac Papineau

Printemps/Spring 2020

Message du Président

Lac motorisé ou lac civilisé?

On entend souvent: "ah c'est beau les Laurentides! Les montagnes, l'air pur, l'eau, la forêt, la campagne et la tranquillité. Nous sommes donc chanceux d'avoir un chalet au bord d'un lac!" Vraiment?

Bien que la plupart d'entre nous viennent à la campagne pour retrouver la nature et la tranquillité, cela ne semble pas le cas de tous. Certains sortent de la ville mais l'apportent avec eux; on a qu'à voir la vitesse à laquelle filent les autos sur l'autoroute le vendredi soir! Pas le temps d'apprécier la vue des montagnes en montant.

Et que dire du vrombissement des bateaux à moteur et leurs passages incessants sur le lac durant la fin de semaine. Imaginez que vous habitez une rue résidentielle en ville et que des camions bruyants passent sans arrêt devant votre maison toute la journée! Que feriez-vous? Resteriez-vous là à les regarder sans mots dire? Alors pourquoi devrions-nous tolérer de telles nuisances devant notre maison sur le lac? A la campagne...

"Ah mais c'est un lac motorisé!" Disent certains. Pourtant l'utilisation d'un bateau à moteur ne devrait pas avoir préséance sur la qualité de vie des résidents. La grande majorité d'entre nous ont des embarcations appropriées pour la superficie du lac et ne dérangeons personne. Alors pourquoi quelques individus avec des bateaux gros et bruyants se permettent de nuire à la qualité de vie d'une majorité? Sans parler de la sécurité.

Bien sûr, les sports nautiques sont les bienvenus et on comprend que les parents veulent que les enfants aient du plaisir, mais leur pratique ne doit pas se faire au détriment des résidents. En ce sens, nous vous invitons à prendre connaissance du nouveau Code de conduite.

www.petitlaclong.org

Enfin, nous vous encourageons à prendre le temps de profiter de la nature; à prendre de bonnes respirations, à faire une petite marche, une baignade, une ballade tranquille sur le lac en saluant vos voisins.

(Veuillez noter que les contrevenants seront conviés à participer à des séances de yoga sur planches à pagaies. Devant un refus, ils seront invités à demeurer en ville!)

Robert Brès, Président

La sécurité en bateau, une priorité !

Votre nouveau conseil a été occupé depuis l'été dernier en travaillant avec des bénévoles sur une mise à jour du Code de Conduite. Celui-ci a été révisé par les membres du Conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts et posté à tous les résidents à la fin 2019, avec les avis de renouvellement de 2020. Ce code de conduite va être finalisé à notre rencontre annuelle et, d'ici-là, servira de guide aux résidents actuels et nouveaux du lac Papineau.

Souvenez-vous de suivre les règles canadiennes de sécurité nautique:

Toutes les personnes qui conduisent une embarcation de plaisance doivent avoir à bord une preuve de compétence si l'embarcation possède tout type de moteurs, y compris un moteur électrique de pêche, et est utilisé à des fins récréatives. Une variété de documents peuvent servir de preuve de compétence:

- une carte de conducteur d'embarcation de plaisance que vous recevez après avoir réussi un cours de navigation de plaisance approuvé par le ministère des Transports ou...
- une preuve que vous avez passé un cours de navigation de plaisance au Canada avant le 1er avril, 1999, ou...
- un certificat provenant de la liste des Certificats approuvés par le Ministère des Transports ou...
- une liste de contrôle de sécurité complète pour un bateau loué, valable uniquement pendant la location du bateau.

Restrictions d'âge et d'opérateur:

- Une personne de moins de 12 ans sans supervision directe par une personne de 16 ans et plus peut conduire une embarcation ayant jusqu'à 10 cv.
- Une personne âgée entre 12 et 16 ans sans supervision directe peut conduire une embarcation ayant jusqu'à 40 cv.

Application: "porter la carte"

15 ans pour la Traversée du lac !

Cette année marque le 15ème anniversaire de notre Traversée Annuelle du lac. Cet événement a lieu à 10h00 le premier samedi du mois d'août. Cette année, la nage se déroulera le 1er août. Tout le monde est invité à participer soit en prenant part à la nage ou en accompagnant les nageurs dans votre embarcation.

Quiz: L'ancien nom de Sainte-Agathe-des-Monts était:

- a. Agathaville
- b. Lac-des-Sables
- c. Sainte-Agathe-des-Champs
- d. Toutes ces réponses

Trouvez la réponse dans ce bulletin de nouvelles!

Voici votre conseil

Nous aimions remercier Jacques Ecuyer qui a été notre Président pendant plus de 30 ans! Il restera en tant que conseiller et nous le remercions pour son travail acharné. De plus, nous remercions Gerry Segal pour ses années de services.

Qui sont les nouveaux membres du conseil?

Président:	Robert Brès
Vice-président:	Jean-Claude Lecompte
Trésorier:	Daniel Zours
Directeur des membres:	Tom Brehn
Directeur technique:	Adam Finkelstein
Secrétaire/éditrice:	Barb Brehn Langer

Qui aide et conseille les membres?

Jacques Ecuyer	Peter Prupas	Barry Abugov
Eric Bernard	Louis Doré	

Gros plan du conseil:

Robert Brès, Président

Robert Brès habite à l'année au 3650 chemin de Val-des-Lacs. Il est entrepreneur en construction-rénovation et a d'ailleurs construit sa maison avec son fils. Il est père de quatre grands enfants et grand-père de deux petits. Il est aussi travailleur social de formation et a œuvré une vingtaine d'années dans ce domaine. Il a entre autres travaillé au sein de la protection de la jeunesse, mis sur pied des services communautaires et scolaires de prévention de la violence et de résolution de conflits et fondé un organisme de réinsertion sociale pour jeunes en difficultés (Jeunes au travail). Il a été membre de différents conseils d'administration d'organismes communautaires et bénévole/animateur pour des groupes d'entraide (deuil, justice réparatrice).

Regarder en arrière

Sur notre site web (www.petitlaclong.org), vous pouvez voir les anciennes parutions de notre bulletin, aussi loin qu'en juin 1994. Vous y trouverez de bons articles partagés comme:

- Allez voir quels couples se sont formés au lac il y a plusieurs années (Juin 1994)
- Lisez l'article « Les choses que nous faisons à la plage » de Erin Lumer, 9 ans.(Octobre 1994)
- Lisez l'article intitulé « L'environnement et l'inspecteur en bâtiment » écrit par un conseiller municipal, concernant des règles relatives à la préservation de notre littoral dans son état naturel. (Octobre 1994)
- Lisez « The persistent Alpers » (Octobre 1994)
- Conseils pour rester « vert » (printemps 2007).

L'histoire de nos aérateurs

Vous vous posez des questions au sujet des panneaux solaires qui flottent sur le 3ème lac?

Il y a environ 20-30 ans, il y avait une pisciculture en amont du Lac Papineau et les excréments ont continué à s'infiltrer dans notre lac depuis. Cela a entraîné des niveaux élevés de phosphate et une réduction d'oxygène dans l'eau. Les aérateurs créent une colonne d'eau de style vortex, qui maintient l'eau en mouvement. L'eau plus froide est ramenée à la surface et, parce qu'elle est plus froide, elle retombe au fond emportant l'oxygène avec elle. Les niveaux d'oxygène dans le lac sont très importants car ils aident au compostage des feuilles, des excréments d'oiseaux et tout ce qui tombe dans le lac. Les trois aérateurs ont été installés il y a 19 ans. Merci aux 45 résidents qui ont fait un don de 500\$ pour financer leur frais. Cela a pris deux ans de planification et d'installation. Originalement alimenté par le vent, les aérateurs sont aujourd'hui alimentés par l'énergie solaire depuis quelques années. Une amélioration incroyable de la qualité de l'eau de notre lac a été notée depuis leur installation.

Plus d'info.... Le lac Papineau est considéré comme un lac contrôlé car il a un barrage régulant l'eau de la Rivière du Nord et plus en aval. Originalement, la surveillance était effectuée sur notre lac par les organismes gouvernementaux, mais il y a quelques années, notre président de l'association a recommandé d'arrêter la surveillance de l'eau par le gouvernement afin de minimiser le contrôle extérieur de notre lac.

Code de la porte pour la descente de bateaux

Afin de mieux protéger l'environnement de notre lac, nous changeons notre façon de contrôler la porte de la descente de bateaux cette année. Lorsque vous payez vos frais d'adhésion, vous serez fourni avec le code de porte actuel. Le code sera modifié par nos webmasters sur une base régulière.

S.V.P. NE partagez PAS les codes de la porte.

Avez-vous payé votre adhésion?

Le saviez-vous?

Les montagnes Laurentiennes ont été colonisées à l'origine par les peuples autochtones: les Algonquins dans les années 1400, puis les Iroquois dans les années 1650, qui ont vaincu les Algonquins. L'expansion au XIXe siècle a entraîné un afflux d'agriculteurs Français et, lorsque les chemins de fer se sont étendus vers le nord dans les années 1890, les Montréalais anglophones ont commencé à arriver.

Dans les années 1870, le fondateur principal de Sainte-Agathe est arrivé. Augustin Morin était l'auteur de 92 résolutions de la Rébellion Papineau et coauteur du Code Civil du Bas-Canada. Curée Labelle a également joué un rôle clé dans l'aménagement de la région.

Un spa de santé a ouvert ses portes en 1895, sous la propriété de l'infirmière de New York, Elizabeth Wand. Le spa est toujours en fonction aujourd'hui sous le nom de l'Auberge Tour du Lac.

L'hôpital de tuberculose a ouvert en 1899. Il a malheureusement passé au feu en 1902 et a été reconstruit et devenu le Laurentian Chest Hospital, un sanatorium. Il est devenu le principal centre de traitement pour les soldats canadiens de la Première Guerre Mondiale qui ont été attaqués au gaz.

Note personnelle: le grand-père de l'éditrice de ce bulletin d'informations a passé 2 ans à ce centre, après la Deuxième Guerre Mondiale, pour un traitement contre la tuberculose.

1907: Un feu a détruit presque toute la rue St-Vincent.

En 1996, Le P'tit Train du Nord a vu le jour. Il s'étant sur 200km à partir de Saint-Jérôme jusqu'à Mont-Laurier et est très populaire auprès des adeptes de la randonnée et des cyclistes en été et des motoneigistes en hiver.

L'information ci-haut et plusieurs autres peuvent être consultées à la Bibliothèque municipale Gaston Miron (83 rue St-Vincent, 2ème étage) ou en contactant le Comité du Patrimoine de Sainte-Agathe-des-Monts.

« **Le saviez-vous?** » deviendra une chronique régulière dans notre bulletin, partageant un peu d'histoire du Lac Papineau et des environs. Si vous avez des histoires à partager, vous pouvez contacter l'éditrice.

Un grand merci à Caroline Marinacci pour tout son travail acharné traduisant ce bulletin pour nous!

Réponse: Lac-des-Sables

Calendrier des événements

Rencontre Générale Annuelle

ENDROIT: LE RELAIS

255 RUE SAINT VENANT, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

DATE: SATURDAY, JUNE 27, 2020 9:00 AM – 12:00 PM

**** À CONFIRMER EN RAISON DU CORONAVIRUS ****

De légers rafraîchissements seront servis

Traversée Annuelle du Lac

Du 3ème lac à la descente de bateaux

Samedi 1er août @ 10:00

Date en cas de pluie: dimanche 2 août @ 10:00

BBQ des membres

Endroit, date et heure à déterminer

Autres initiatives en cours...

- Des démarches sont en cours afin que l'eau du lac soit testée cette année.
- Nous avons développé une trousse de bienvenue pour les nouveaux résidents, fournissant une carte du lac et le dernier bulletin d'information, et leur donnant les coordonnées du Conseil, du site Web et de notre page Facebook.
- Nous sommes en train d'étudier la question des stations de lavage des bateaux.
- Nous recherchons activement des opportunités pour le paiement en ligne des futurs renouvellements annuels.

Avez-vous de bonnes histoires ou des photos anciennes et uniques du lac à partager?

Vous pouvez les envoyer à l'éditrice, Barb Brehn Langer.

Barblanger4296@gmail.com